



# PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 13 octobre 2020

### APPEL A PROJETS

#### **ACT'Alim 2020 : pour une alimentation saine et durable en Guadeloupe**

#### **La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 20 décembre 2020**

La direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), la direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), le Conseil départemental, L'Agence régionale de la Santé (ARS) et l'Université des Antilles, dans le cadre établi d'un accord de consortium, lancent un appel à projets commun :

#### **“ACT'Alim 2020 : pour une alimentation saine et durable pour tous en Guadeloupe”**

Cet appel à projets est destiné aux organismes privés et publics (associations, collectivités, entreprises, etc.). Il ambitionne de soutenir financièrement et techniquement les projets à but non lucratif ou citoyen, favorisant un système alimentaire résilient en Guadeloupe à travers quatre thématiques :

- Cohésion sociale ;
- Éducation alimentaire ;
- Économie circulaire ;
- Gouvernance.

Selon le type d'opérations et les critères de sélection des projets, le taux d'intervention oscillera entre 70 % et 100 % dans la limite de 12 000 € (douze mille euros).

ACT'Alim s'inscrit pleinement dans les mesures présentées dans le plan de relance post-crise sanitaire dû à la COVID-19. Il permet également de décliner les objectifs de développement durable (ODD), ainsi que le programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN).

Le cahier des charges et le dossier de candidature sont disponibles sur les sites respectifs de la DEAL (<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/>), de la DAAF (<http://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/>), du Conseil départemental (<http://www.cg971.fr/>), de l'ARS (<https://www.guadeloupe.ars.sante.fr/>) et de l'Université des Antilles (<http://www.univ-antilles.fr/>).

#### **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 décembre 2020 à 12h00.**

Pour tout renseignement, les porteurs de projets sont priés de s'adresser par mail au courriel suivant : [actalim@developpement-durable.gouv.fr](mailto:actalim@developpement-durable.gouv.fr)

#### **Contact presse :**

**DEAL : Nicole ERDAN - [nicole.erdan@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nicole.erdan@developpement-durable.gouv.fr)**

**DAAF : Didier-Laurent AUBERT - [didier-laurent.aubert@agriculture.gouv.fr](mailto:didier-laurent.aubert@agriculture.gouv.fr)**



**Service de la communication interministérielle**  
[communication@guadeloupe.pref.gouv.fr](mailto:communication@guadeloupe.pref.gouv.fr)

Rue Lardenoy, 97100 BASSE-TERRE  
Tél.: 05.90.99.39.00